



Université Catholique de l'Ouest

LIVRET DES ÉTUDES
2016-2017

Licence Culture et Langues
Mention Lettres Modernes

3^e année

FACULTE DES HUMANITES

Doyen de la Faculté : **Yannick Le Boulicaut**
Responsable de formation : **Anne Prouteau**
Responsable des études : **Catherine Delmas**

SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES	5
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017	4
INFORMATIONS RELATIVES AUX LICENCES	6
Parcours Secondaires	5
Projet Professionnel de l'Etudiant	5
Examens	5
ORGANISATION DU SEMESTRE 5	6
Organisation Générale et évaluations.....	Erreur ! Signet non défini.
Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques	16
PRESENTATION GENERALE DES PARCOURS	21
Organisation des parcours secondaires.....	22
Programme des Parcours.....	24
Parcours Arts du Spectacle	24
Parcours Histoire de l'art	26
Parcours Métiers du Secteur culturel	29
Parcours Métiers de l'Enseignement PLC	31
Parcours Métiers de l'Enseignement PE	32
Parcours Métiers du Gestion de l'information et du document.....	34
Parcours Sciences politiques.....	36
Parcours Sciences religieuses.....	38
ORGANISATION DU SEMESTRE 6	39
Organisation Générale	40
Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques	41
PRESENTATION GENERALE DES PARCOURS	45
Organisation des Parcours Secondaires.....	46
Programme des Parcours.....	48
Parcours Arts du Spectacle	48
Parcours Histoire de l'Art.....	51
Parcours Métiers du Secteur culturel	54
Parcours Métiers de l'Enseignement PLC	56
Parcours Métiers de l'Enseignement PE	57
Parcours Métiers du Document et du Livre	59
Parcours Sciences politiques.....	61
Parcours Sciences religieuses.....	<u>63</u>

INFORMATIONS GENERALES

L'Université Catholique de l'Ouest est dirigée par le Recteur, Monsieur Dominique VERMERSCH, assisté par deux vice-recteurs, Monsieur Olivier LE BERRE et Monsieur Laurent PERIDY, et deux délégués généraux, Monsieur Patrick BARBIER (Délégué à la Vie étudiante et à la Culture) et Monsieur Benoît RAVELEAU (Délégué à la Formation permanente et professionnelle).

À partir de Septembre 2014, la Faculté des Humanités de l'Université Catholique de l'Ouest se déploie sur cinq campus (Angers, Arradon, Guingamp, Laval, Papeete). Pour le campus d'Angers, la Faculté des Humanités correspond à la fusion de trois instituts, à savoir : l'IPLV, l'IALH et les formations en sciences de l'information et de la communication de l'ISCEA. En s'appuyant sur l'expertise professionnelle et l'héritage académique de ces trois Instituts, la Faculté des Humanités regroupe les formations d'arts plastiques, histoire, histoire de l'art, information-communication, langues, lettres et musique et musicologie afin d'ouvrir à l'interdisciplinarité, renforcer les dispositifs d'accompagnement de l'étudiant et mettre en œuvre des formations de qualité reconnues par l'insertion professionnelle d'un important réseau d'anciens étudiants.

Elle constitue la seule Faculté des Humanités sur le territoire national.

Décanat de la Faculté des humanités :

- Doyen : Yannick Le Boulicaut
- Secrétaire général de Faculté : **Pierre BOUILLON**
- Vice-doyen à la Formation : **Sophie ROCH-VEIRAS**
- Vice-doyen à la Recherche et à l'Innovation : **Daniel LEVEQUE**

Pour toute question (cours, orientation, ouverture disciplinaire, examens, méthodologie, etc.), l'étudiant s'adresse **prioritairement** au responsable des études de Lettres modernes, **Madame Catherine DELMAS**

Toute demande de rendez-vous auprès du responsable est effectuée par l'étudiant par mail (catherine.delmas@uco.fr)

L'accueil de la Faculté des Humanités est assuré au 5^e étage du Bâtiment Bazin.

CALENDRIER 2016-2017

Lundi 5 septembre	Rentrée des L1 (10 h)
Mardi 6 septembre	Rentrée des L2 (13h30)
Lundi 12 septembre	Rentrée L3 (10 h)
Lundi 12 au vendredi 18 septembre	Inscriptions AT/ET
27 septembre	Début des cours AT/ET
Lundi 27 octobre au mercredi 2 novembre compris	Congés de Toussaint
Vendredi 11 novembre	Féié
Lundi 14 et mardi 15 novembre	Examens blancs
Lundi 28 novembre au vendredi 2 décembre	Inscriptions AT/ET
Samedi 17 décembre au lundi 2 janvier compris	Congés de Noël
Jeudi 5 au samedi 14 janvier	Examens écrits semestre impairs
Lundi 16 janvier	Rentrée du second semestre
24 janvier	Début des cours AT/ET
Samedi 18 au dimanche 26 février	Congés d'hiver
Du lundi 27 février au samedi 4 mars	Stages
Mardi 7 et mercredi 8 mars	Jours professionnels (pas de cours en licence)
Vendredi 24 mars	Remise de diplômes
Samedi 8 avril au lundi 17 avril	Congés de Printemps
Jeudi 25 mai à dimanche 28 mai	Ascension et pont
Lundi 9 mai au samedi 20 mai	Examens écrits semestre pairs
Mardi 20 juin au vendredi 30 juin inclus	Examens 2 ^e session

INFORMATIONS RELATIVES AUX LICENCES

1 – PARCOURS SECONDAIRES

Au sein de chacune des licences, une dizaine de parcours secondaires est proposée à l'étudiant.

Le parcours choisi peut être modifié au début des semestres 2, 3 et 4. Le parcours demeure inchangé à partir du semestre 4.

Toute question relative au parcours doit être prioritairement posée aux enseignants du parcours et au responsable de la formation, Madame Catherine Delmas.

2 – PROJET PROFESSIONNEL DE L'ÉTUDIANT

L'UCO propose, dans tous les instituts, un dispositif intitulé « Projet Professionnel de l'Étudiant » (PPE) destiné à nourrir la réflexion de l'étudiant en licence sur les possibilités qui s'offrent à lui en termes professionnels, post licence. Ce dispositif est mis en place par des enseignants des instituts, des conseillers d'orientation du SOI et des formateurs de la Maison de l'Initiative.

Cet enseignement en Licence 3^{ème} année se déroule sur l'ensemble des deux semestres ; il est fondé sur un stage professionnel.

Validation : la validation du PPE se déroule à la fin du semestre 6.

7

3 – EXAMENS

Une première session d'examen est organisée à la fin de chaque semestre (en janvier pour les semestres impairs, en mai pour les semestres pairs). La seconde session d'examen des semestres impairs et pairs a lieu en juin selon le calendrier universitaire établi chaque année.

Les conditions de validation du diplôme

- Les règles de validation et de compensation

Les enseignements sont validés par un examen terminal pouvant prendre la forme d'un écrit, d'un oral, ou d'un dossier **Une absence à l'une des épreuves au sein d'une unité d'enseignement d'une session entraîne l'impossibilité d'obtenir l'UE associée et donc la validation du semestre et la délivrance éventuelle du diplôme à cette session.**

Au sein de chaque UE, la compensation entre les notes obtenues aux différents éléments constitutifs de l'UE s'effectue sans note éliminatoire (sous réserve que l'ensemble des épreuves ait été subi). Toute UE où la moyenne (10/20) est obtenue est définitivement acquise.

Il y a une **compensation des UE à l'intérieur du semestre** si la moyenne au semestre est supérieure à 10/20. Les UE sont alors obtenues par compensation avec le nombre de crédits qui leur est associé. L'obtention de la moyenne générale pour les UE d'un même semestre implique, par compensation le cas échéant, l'acquisition définitive de toutes les UE de ce semestre. Toute UE obtenue, soit directement soit par compensation, est définitivement acquise avec les crédits qui s'y rapportent.

La compensation **s'effectue également par compensation annuelle**, les semestres d'une même année pouvant être validés dans leur totalité si la moyenne des deux atteint 10/20.

Dans le cas où le semestre n'est pas validé, toute UE non obtenue en première session doit être représentée obligatoirement en seconde session dans les disciplines dont la note est inférieure à 10/20. Les notes de seconde session remplacent obligatoirement les notes de première session.

Toute UE non obtenue à l'issue de la seconde session, soit directement, soit par compensation, et qui implique l'absence de validation d'un semestre doit être représentée intégralement au cours de l'année universitaire suivante dans le cadre des modalités ci-après définies relatives à la gestion des semestres en retard.

- **La composition des jurys de licence**

Les jurys de licence sont sous convention avec l'Université d'Angers. Pour chaque mention et année de formation, le jury est composé d'un Président et de membres de jurys choisis par l'Université d'Angers et l'Université Catholique de l'Ouest. Ce jury valide définitivement l'année universitaire au vu des résultats de chaque semestre, examine les situations particulières qui lui sont soumises et arrête s'il y a lieu des dispositions spécifiques pouvant conduire à la validation des études liées à ces situations.

Il prononce l'acquisition du diplôme correspondant à l'année de formation considérée.

Le jury annuel par année de formation se décompose en jurys semestriels sous l'autorité du Président. Ces jurys semestriels sont chargés de l'examen des résultats des étudiants en vue de la validation des unités d'enseignement et/ou de l'ensemble de celles-ci, soit directement, soit par compensation ; ils examinent s'il y a lieu les situations des candidats « en gestion de semestres en retard » notamment pour suspendre leur validation ou prononcer celle-ci.

- **Les conditions de délivrance de la licence et des mentions**

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir obtenu les 180 crédits correspondant aux semestres S1 à S6.

Pour l'attribution d'une mention au diplôme, le calcul de la moyenne se fait sur les deux derniers semestres S5 et S6 de la troisième année de licence.

Il n'y a pas de mention si la moyenne générale est inférieure à 12/20.

La mention est :

Assez bien **de 12,00 à 13,99**

Bien	de 14,00 à 15,99
Très bien	à partir de 16,00.

La délivrance des diplômes intermédiaires

Le libellé du DEUG est celui correspondant à la dénomination de la mention de la licence. Pour l'obtention du DEUG, l'étudiant doit avoir 120 crédits aux semestres S1 à S4. La mention au diplôme de DEUG est calculée sur les deux derniers semestres S3 et S4. Il n'y a pas de mention si la moyenne générale de L2 est inférieure à 12/20. Les étudiants qui ont validé 120 crédits sur les quatre premiers semestres se voient attribuer le DEUG de la mention de Licence pour laquelle ils ont pris une inscription. La mention est :

Assez bien	de 12,00 à 13,99
Bien	de 14,00 à 15,99
Très bien	à partir de 16,00.

Le supplément au diplôme

Le supplément au diplôme comprend une description du parcours suivi par l'étudiant (UE et matières). En outre, sont précisés les enseignements suivis par l'étudiant en particulier : les langues, les outils informatiques tels que le C2i, les options spécifiques, les enseignements transversaux et la mobilité internationale (SUE).

- **Conditions particulières**

Des modalités particulières d'organisation des examens peuvent être mises en place pour les étudiants à régime d'études particuliers (sportif de haut niveau, salarié) ainsi que pour les étudiants présentant un handicap (selon les dispositions relatives aux candidats handicapés notamment en application du décret du 21 décembre 2005).

La demande accompagnée des pièces justificatives et d'un avis du Responsable Pédagogique de leur filière doit être formulée au Secrétariat Universitaire.

Organisation des examens

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire. Elles sont précisées dans ce livret au sein de chaque tableau de formation et après chaque présentation d'enseignement.

L'arrêté de nomination des jurys par niveau de formation est affiché pour communication de la composition des jurys aux étudiants préalablement au début des épreuves du premier semestre.

Les épreuves, écrites ou orale durant le semestre sont sous la responsabilité du professeur, l'épreuve hors cours est organisée par l'institut, la convocation des étudiants se fait par voie d'affichage avant le début des épreuves (et comporte toutes indications précises concernant la date, l'horaire, le lieu précis pour chaque épreuve clairement mentionnées sous son libellé officiel).

Les surveillants doivent vérifier l'identité des candidats avant l'entrée dans la salle ou pendant l'épreuve. Les étudiants doivent pouvoir présenter leur carte d'étudiant ou, à défaut, une pièce d'identité avec leur photo. Les étudiants émargent la liste d'appel à la fin de l'épreuve lors de la remise de leur copie. Les surveillants vérifient le nombre de copies par rapport au nombre d'émargements.

Il appartient aux surveillants d'autoriser les retardataires à composer au cours de la première heure d'épreuve : toutefois leur admission tardive ne donnera lieu à aucune majoration de la durée de composition de l'épreuve, qui s'achèvera à l'heure prévue pour l'ensemble des étudiants.

- **Déroulement des épreuves**

Les surveillants doivent vérifier l'identité des candidats soit avant l'entrée dans la salle d'examen soit pendant l'épreuve. Les étudiants doivent être porteurs de leur carte d'étudiant ou à défaut d'une pièce d'identité avec leur photo. Les étudiants émargent la liste d'appel à la fin de l'épreuve lors de la remise de leur copie. Les surveillants vérifient le nombre de copies par rapport au nombre d'émargements.

Il appartient aux surveillants d'autoriser les retardataires à composer au cours de la première heure d'épreuve : toutefois leur admission tardive ne donnera lieu à aucune majoration de la durée de composition de l'épreuve qui s'achèvera à l'heure prévue pour l'ensemble des étudiants.

- **Cas d'absence aux épreuves**

Lors de l'absence à des épreuves de la première session du semestre, l'étudiant présentera ces épreuves ou l'ensemble des épreuves lors de la seconde session.

Tout étudiant ayant été absent à toutes les épreuves d'un enseignement sera ajourné à la première session et devra se présenter à la seconde session pour laquelle les règles de validation habituelles s'appliquent.

- **Prévention des fraudes – plagiat**

La procédure disciplinaire est régie par les dispositions du décret n°92-657 du 13 juillet 1992.

Relève de la procédure disciplinaire, tout étudiant de l'UCO lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude, tentative de fraude ou plagiat, ou à l'occasion de son inscription dans l'établissement.

Définition de la fraude : est considéré comme fraude, tout acte commis par un(e) étudiant(e), ou par toute personne qui en a été complice, qui peut avoir pour résultat la falsification de son évaluation ou de celle d'un(e) autre étudiant(e). Lors des examens, le responsable de la salle d'examen prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats concernés. Il récupère tous les éléments de preuve. Le surveillant dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants, et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal.

Définition du plagiat : le plagiat consiste à s'inspirer d'un modèle que l'on omet délibérément ou par négligence de désigner. Le plagiaire est celui qui s'approprie frauduleusement le style, les idées, ou les faits.

A la rentrée universitaire, puis lors du dépôt de son mémoire ou de tous travaux « lourds » (selon l'institut), l'étudiant s'engage, par écrit, au respect de non-plagiat (cf. annexe « Charte de non plagiat »).

En cas de plagiat, le responsable dresse un procès-verbal qui sera adressé à la section disciplinaire dont relève l'UCO.

L'outil EPHORUS est à la disposition des enseignants qui déposent le fichier à vérifier : .txt, .doc, .pdf. Ce logiciel compare le contenu en le croisant avec des recherches internet et des bases propres. Un rapport est renvoyé (sous 30min) à l'enseignant lui indiquant le pourcentage de texte plagié et en colorant en rouge les parties du texte qui lui semblent plagiées ; c'est à l'enseignant d'interpréter toutes ces données pour conclure ou non d'un plagiat.

Procédure disciplinaire

Le SU adresse à l'autorité compétente la demande de saisie de la section disciplinaire accompagnée des pièces suivantes :

- . Nom et prénom de l'étudiant
- . Date et lieu de naissance
- . Adresse postale
- . PV de constat de fraude ou de plagiat
- . Si fraude, photocopie de la copie d'examen
- . Si plagiat, logiciel ayant permis de constater le plagiat
- . Tout élément de preuve.

11

Dans l'attente de la section disciplinaire, le jury délibère normalement sur les résultats du candidat. Aucun relevé de notes n'est délivré avant que la section disciplinaire ne se soit prononcée et que le jury de délibération ait eu lieu. Un courrier est adressé à l'étudiant, l'informant que la réglementation oblige l'établissement à attendre la saisie de la section disciplinaire dont il fait l'objet, pour lui communiquer ses résultats, et l'invitant à participer à la 2ème session. En cas de refus de bénéficier de la 2ème session, l'étudiant doit en informer le Secrétariat Universitaire par courrier.

En cas de 2ème session, l'étudiant est donc convoqué à l'épreuve concernée par la suspicion de fraude ou de plagiat et à toutes les épreuves inférieures à 10 dans les UE non acquises (pas de compensation du semestre).

La section disciplinaire se prononce sur les sanctions suivantes après avoir permis au candidat de présenter sa défense :

- 1/ l'avertissement
- 2/ le blâme
- 3/ l'exclusion temporaire ou définitive, éventuellement avec sursis, de l'Université ou de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Toute sanction précédente prononcée entraîne au minimum la nullité de l'épreuve pour l'intéressé et la section décide s'il y a lieu de prononcer la nullité du groupe d'épreuves ou l'ensemble de la session d'examens.

L'étudiant peut former un recours devant le CNESER dans les 2 mois de la notification de la décision. L'appel est suspensif sauf si la section disciplinaire a décidé que la sanction serait immédiatement exécutoire nonobstant appel.

La section disciplinaire peut ordonner l'affichage de ses décisions à l'intérieur de l'établissement mais sans mentionner le nom de la personne sanctionnée (sauf en cas d'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur). Cet affichage doit être fait de façon visible dans les instituts.

Conseil de régulation de l'UCO

Concernant les présomptions de fraude à l'inscription et/ou la contestation des résultats, il est proposé de mettre en place par l'UCO un **Conseil de régulation** composé du Vice-recteur chargé de la vie académique, du Responsable du Secrétariat Universitaire, du Directeur d'institut, du Responsable Pédagogique du diplôme concerné (d'un représentant étudiant à la demande du Conseil) qui fournira un avis au Recteur de l'UCO. Le Conseil de régulation rend compte au Président de jury s'agissant d'une contestation des résultats.

Résultats et délivrance des diplômes

La proclamation des résultats intervient à l'issue des délibérations des jurys par voie d'affichage. L'affichage des résultats concerne l'admission, ou l'ajournement à la seconde session ou définitif.

12

Les relevés de notes individuels sont ensuite envoyés par le Secrétariat Universitaire aux étudiants.

Dans tous les cas, la communication téléphonique des résultats est exclue.

Chaque étudiant a la possibilité de consulter ses copies selon les modalités clairement définies et affichées dans son institut.

Tout recours est à présenter par l'étudiant auprès du Président de jury, lequel en informe le Recteur de l'UCO et le Recteur d'Académie. Le Recteur de l'UCO saisit le conseil de régulation pour examen et avis.

La délivrance du diplôme national de licence, et de DEUG revêtu du visa du Recteur d'Académie, intervient dans un délai de six mois après la proclamation des résultats.

Les présentes dispositions sont applicables à tous les étudiants inscrits dans des formations relevant de la gestion des jurys rectoraux; elles ne sont pas applicables aux formations placées sous convention avec une Université, et qui sont régies par les dispositions définies après approbation des instances statutaires des établissements d'enseignement supérieur et dans le cadre des conventions conclues.

ORGANISATION DU SEMESTRE 5

ORGANISATION GÉNÉRALE ET ÉVALUATION DU SEMESTRE 5

	Unité d'enseignement	Cours	TD	Contrôles des connaissances	Coef.
5UE1	Littérature française	24	12	Ecrit 4h Oral	3 2
5UE2	Poétique Stylistique	09	09	Ecrit 4h	3
		09	09	Ecrit 3h	2
5UE3	Littérature générale et comparée Littérature étrangère	16	08	Ecrit 4h	4
		09	09	Dossier	1
5UE4	Première unité du parcours choisi depuis le semestre 4 au moins			Selon le parcours suivi	5
5UE5	Seconde unité du même parcours			Selon le parcours suivi	5
5UE6	. Langue vivante . Méthodologie de la recherche . 1 enseignement au choix : - ateliers et enseignements transversaux - Approches disciplinaires	18	18	Dossier/oral	1,5
			18	Dossier	1,5
			18	Dossier	2
				Dossier	2

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX ET MÉTHODOLOGIQUES

Semestre 5

5UE1 - Littérature française

Littérature du XIXe siècle

Cours : 12h - T.D. : 6h.

Professeur : Jean DELABROY

Programme : *Lorenzaccio* d'Alfred de Musset

Une « scène historique », mais on pourrait aussi bien parler d'une scène politique, ou encore d'une scène analytique, ou d'une scène philosophique... C'est dire si *Lorenzaccio*, assurément la grande pièce de Musset (jamais jouée de son vivant, au demeurant, rarement jouée après : injouable ?), est surtout sans doute, par la profondeur de ses implications, le grand drame que tous les romantiques français ont essayé, rêvé, voulu – et manqué. *L'Hamlet* du 19^{ème} siècle.

Avec une mélancolie spirituelle et mortelle, Musset fond toutes les interrogations d'une génération flouée, celle des « enfants du siècle », en une ironie ravageuse et ravagée, mordante, blessée. Que faire quand on a vingt ans et que l'histoire vous trompe et vous empêche ? Quelle vie après ? Aucune. Juste une survie. Dans la pureté perdue, le rêve souillé, l'ambition piégée.

Corpus obligatoire :

Alfred de Musset, *Lorenzaccio*, édition F. Naugrette, Flammarion, G.-F., n° 1026

Validation :

- Dissertation ou commentaire composé, au choix, sur l'une des deux œuvres. Le choix porte sur l'exercice, non sur l'œuvre. (Durée : 4h)
- Explication de texte (préparation : 40mn., passage : 20mn.).

Littérature du XXème siècle

Cours : 12h– T.D. : 6h

Professeur : Benoît Vanhamme

Programme : étude d'une œuvre. Marcel Proust : *A l'Ombre des jeunes filles en fleurs*, deuxième partie : *Noms de pays, le pays*. Collection Folio.

Le séjour du narrateur à Balbec est une véritable fête du regard : variations des lumières et des paysages qui s'offrent à l'œil comme de véritables tableaux, rencontre décisive avec le peintre Elstir qui apprend au jeune homme à regarder, apparition des jeunes filles qui constituent comme une constellation dont le déchiffrement est complexe mais la contemplation sublime. Après avoir donné les grands enjeux de l'ensemble de *La Recherche*, le cours envisagera comment l'apprentissage du regard et l'émoi amoureux participent à la vocation d'écrivain et à l'art.

Bibliographie sélective :

Marcel Proust : *Le Temps retrouvé* (« la matinée chez la princesse de Guermantes », correspondant environ aux 150 dernières pages)

<843.8 PRO>

Gilles Deleuze : *Proust et les signes*, P.U.F. collection Quadrige.

<843.809 DEL>

Jean-Yves Tadié : *Proust et le roman*, Gallimard collection Tel.

<843.809 TAD>

Validation :

Épreuve écrite : sujet au choix. Dissertation portant sur l'une des œuvres du programme ou commentaire composé d'un extrait. (Durée : 4h.00). Attention : le choix s'opère entre les types d'exercice qui peuvent porter sur une seule des deux œuvres.

Épreuve orale : explication de texte (préparation : 40mn, passage : 20mn.).

17

5UE2

Poétique

Cours : 9h - T.D. : 9h

Professeur : Anne PROUTEAU

Programme : Les écritures du je

Avant de soulever des questions d'ordre littéraire, les "écritures du je" suscitent des interrogations philosophiques : le moi est-il connaissable ? Comment ensuite traduire cette quête de soi par l'écriture ? Quels sont les différents choix narratifs qui se posent à celui qui entreprend de raconter sa vie ? Dans quelle mesure enfin un texte autobiographique est-il littéraire ?

Ce cours s'attache à repérer les apories du genre et à réfléchir à la manière dont les écrivains contournent ces obstacles.

Bibliographie sélective :

LEJEUNE Philippe, *Le Pacte autobiographique*, Points Essais.

<809.935 92 LEJ>

GUSDORF Georges, *Lignes de Vie 1*, éd. Odile Jacob.
<809.935 92 GUS>

Id., *Lignes de Vie 2*, éd. Odile Jacob.
<809.935 92 GUS>

Validation : épreuve écrite (Durée : 4h.00).

Stylistique

Cours : 09h- T.D. : 09h

Professeur : Bernard JEANNOT

Programme : le cours se propose de travailler sur un ensemble de textes hétérogènes ayant pour points communs de s'interroger par l'acte de la parole sur soi (notamment à travers le genre autobiographique) et sur la société (à travers le genre de l'essai et du discours).

On analysera particulièrement les éléments propres à l'art de l'éloquence (parties de la rhétorique ; types d'arguments...) et on essaiera de montrer les enjeux de l'acte de parole : selon les théories de Benveniste, interroge-t-il le monde, le commente-t-il ? Ou le modifie-t-il ?

Bibliographie sélective :

DUPRIEZ Bernard, *Gradus, les procédés littéraires*, coll. 10/18, Paris, Union générale d'éditions, 1984.

<808.003 DUP>

CALAS Frédéric et CHARBONNEAU Dominique-Rita, *Méthode du commentaire stylistique*, coll. Cursus, Paris, Armand Colin, 2005.

<808.06 CAL>

Validation : commentaire (Durée : 3h.00).

5UE3

18

Littérature générale et comparée

Cours : 16h. – T.D. : 08h

Professeur : Gaël Prigent

Programme : Fiction policière et expérimentation romanesque

Il s'agira de se demander pourquoi les premières formes du roman policier, au XIX^e siècle, ont donné lieu à des pratiques narratives particulièrement inventives et pourquoi les formes les plus expérimentales du roman, au XX^e siècle, ont souvent joué avec les conventions du roman policier. Les œuvres qui permettront de tenter de répondre à ces questions seront *Pierre de lune (The Moostone)* de William Wilkie Collins, *Le Voyeur* d'Alain Robbe-Grillet, ainsi que le roman de Leonardo Sciascia *A chacun son dû*. La lecture du plus grand nombre de romans policiers possible est vivement conseillée, en particulier de ceux qu'on peut rattacher à l'origine du genre.

Bibliographie et lectures complémentaires

BAYARD, Pierre, *Qui a tué Roger Ackroyd ?*, Paris, Minuit, 1998

<823.909 BAY>

CHRISTIE, Agatha, *Le Meurtre de Roger Ackroyd*, tr. Françoise Jamoul, Paris, Le Masque, 2013

<502780>

COLLINS, William Wilkie, *Pierre de lune*, Paris, Phébus, coll. Libretto, 1998

<823.8 COL>

La Dame en blanc, Paris, Phébus, coll. Libretto, 1998

<823.8 COL>

CONAN DOYLE, Arthur, *Le Chien des Baskerville*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque Gallimard, 2003

<823.9 DOY>

LEROUX, Gaston, *Le Mystère de la chambre jaune*, éd. Hélène Fieschi, Paris, Gallimard, coll. Folioplus classiques, 2004

<502763>

POE, Edgar Allan, « Double assassinat dans la rue Morgue » et « La lettre volée », dans *Histoires extraordinaires*, tr. Charles Baudelaire, éd. Jean-Pierre Naugrette, préface de Julio Cortázar, Paris, Gallimard, coll. Folio, 2004

<80317>

ROBBE-GRILLET, Alain, *Le Voyeur*, Paris, Minuit, 1955

<843.914 ROB>

ROBBE-GRILLET, Alain, *Les Gommages*, Paris, Minuit, 1953

<843.91 ROB>

SCIASCIA, Leonardo, *Le Contexte. Une parodie*, tr. Jacques de Pressac, Paris, Gallimard, coll. Folio bilingue, 1996

<853.9 SCI>

Validation : dissertation (Durée : 4h.00).

Littérature étrangère

Cours : 9h - TD : 9h

Professeur : Annie Birks

- *Till We Have Faces*, C.S. Lewis

- *Macbeth*, William Shakespeare, Edition Bilingue, Flammarion

Validation : dossier

5UE4 Première unité de parcours (voir ci-dessous)

19

5UE5 Seconde unité du même parcours (voir ci-dessous)

5UE6

Langue vivante

T.D. : 18h

Professeurs :

Programme : apprentissage d'une langue vivante étrangère, à partir d'un corpus de textes littéraires ou de questions culturelles liées aux pays de la langue pratiquée.

Validation :

1^{ère} session : dossier constitué des épreuves de contrôle continu. Attention : l'assiduité au cours est obligatoire et toute absence non justifiée à l'une des épreuves de contrôle continu entraîne l'ajournement à l'ensemble du semestre.

2^{nde} session : épreuve orale à partir d'un document nouveau.

Méthodologie de la recherche

T.D. : 12h

Professeur : Jocelyn Godiveau

Programme : initiation à la démarche d'analyse critique et de recherche.

Validation : dossier.

Un enseignement au choix :

Ateliers et enseignements transversaux

Cours : 18h.00

Coordination : Marie-Hélène Camenen

Professeur et programme : selon l'enseignement choisi dans une liste de cours proposés par l'ensemble des facultés de l'Université.

Validation : précisée par le livret spécifique.

Rappel : deux enseignements transversaux doivent être validés au cours de la licence

Approches disciplinaires

T.D. : 12h

Coordination : Anne Prouteau

Programme : techniques de lecture, de synthèse et de recherche. Pratiques d'écritures.

Le travail prend des formes variées : projets communs avec des étudiants de L1 et L2 (atelier d'écriture, projet « vin et poésie »)

Validation :

1^{ère} session : dossier durant le semestre.

2^{nde} session : oral sur dossier avec sujet spécifique.

PRESENTATION GENERALE DES PARCOURS

L'étudiant a fait le choix définitif d'un parcours pour validation à l'examen, à partir du semestre 4.

Dans la mesure où les emplois du temps le lui permettent, il peut suivre tout ou partie d'un autre parcours de son choix ; ce parcours ne sera pas validé à l'examen, mais l'étudiant pourra recevoir une attestation de suivi de parcours optionnel, sous réserve de satisfaire aux épreuves organisées spécifiquement par l'enseignant. Pour obtenir l'organisation de cette validation spécifique et cette attestation, il s'adressera directement au responsable de sa mention de licence, dans un délai d'un mois avant la fin du semestre.

Chaque parcours, excepté les parcours Métiers de l'enseignement, propose un enseignement intitulé « projet professionnel de l'étudiant », suivi dès le semestre 5 et validé au semestre 6.

Chaque parcours (objectif, programme et validation) est présenté dans les pages suivantes.

Organisation des parcours secondaires

Semestre 5

Arts du spectacle

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Histoire du cinéma et analyse filmique	16	08		Ecrit	5
UE5	PPE – préparation du stage	12	02	10	Dossier	2
	Approche plurielle du spectacle Histoire du théâtre	12	06 06		Ecrit	3

Histoire de l'art

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Histoire générale de l'art	12	12		Ecrit 4h	5
UE5	PPE – préparation du stage		02	10		
	Artiste et société Muséologie	12 12			Ecrit 2h Dossier	2 3

Métiers du Secteur culturel

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Musées d'histoire	12	12		Ecrit 4h	5
UE5	PPE		02	10		
	Introduction au monde des musées Artiste et société	12 12	12		Oral sur dossier (cours) Ecrit 2h	3 2

Métiers de l'Enseignement PLC (Professorat Lycée-Collège) Lettres modernes

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Didactique croisée	12	12			5
UE5	FAPE Didactique	04	14		Dossier	2
	Ancien français	12	06		Dossier	3

Métiers de l'Enseignement PE (Professorat des Ecoles)

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Langue française	06	06		Ecrit 2h	3
	Mathématiques	06	06		Ecrit 2h	2
UE5	FAPE - Didactique	06	12			2
	Enseignement et savoirs culturels	18	06		Dossier Ecrit 4h	3

Métiers Gestion de l'Information et du document

UE	Enseignement	Horaires cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Société de l'information	14			Ecrit 3h	5
UE5	PPE – préparation du stage Informatique Gestion d'un fonds documentaire	10	02 06 06	10	Dossier Ecrit 2h	2 3

Sciences politiques

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire T.D.	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Institutions politiques comparées	12			Ecrit 2h	3
	Sociologie et politique	12			Ecrit 2h	2
UE5	PPE – préparation du stage Histoire du temps présent Anglais	18	02 12	10	Ecrit 4h Dossier (CC)	3 2

Programme des Parcours

Parcours Arts du Spectacle

Le Parcours « Arts du spectacle » permet d'acquérir un socle de connaissances théoriques en Histoire du cinéma et en Histoire du théâtre. Il se fonde en outre sur des ateliers pratiques et sur des rencontres avec des professionnels du théâtre, des associations cinéphiles. L'étudiant inscrit à ce parcours doit nécessairement aller au théâtre et au cinéma durant l'année universitaire.

Le parcours permet de présenter, à l'issue de la licence et sous réserve de validation de chaque unité de parcours, un dossier de candidature dans des masters de cinéma (cf. master proposé par l'Université de Poitiers, Paris IV, etc.) ou des masters de spectacle, des écoles de théâtre...

Compte tenu de la collaboration avec des partenaires liés au spectacle et au cinéma, ce parcours constitue également un atout pour intégrer le Master « management des arts et de la culture, spécialité « Patrimoine, spectacle vivant et action culturelle » proposé par l'IALH et tout autre master proposé par des universités françaises et étrangères, fondés sur la culture et le patrimoine culturel (théâtre et cinéma).

5UE4

Histoire du cinéma et analyse filmique

Cours : 18h00 – TD : 6h00

Professeur : Marie-Anne LIEB

Programme : Alain Resnais.

Ce cours se compose d'une partie retraçant la carrière d'Alain Resnais, une des figures tutélaires du cinéma français de la Nouvelle Vague à nos jours. Son cinéma se déploie selon plusieurs axes (thématiques, esthétiques, narratifs, historiques...) et fonde son caractère hybride sur deux périodes (littéraire et théâtrale). La seconde partie s'appuie sur l'analyse de ces axes à travers cinq films et met en lumière la problématique essentielle de la mémoire.

Filmographie obligatoire :

Hiroshima, mon amour (1959)

<DVD RES hir>

Muriel ou le temps d'un retour (1961)

<DVD RESNAIS mur>

Mon oncle d'Amérique (1980)

<DVD RESNAIS mon>

On connaît la chanson (1997)

<DVD RESNAIS onc>

Cœurs (2006).

<DVD RESNAIS coe>

Bibliographie :

OMS Marcel, *Alain Resnais*, Rivages Cinéma, 1988.

<791.430 233 092 RES>

FLEISCHER Alain, *L'Art d'Alain Resnais*, Editions Centre Georges Pompidou, 1998.

<791.430 233 092 RES>

LIANDRAT GUIGUES Suzanne et LEUTRAT Jean-Louis, *Alain Resnais : liaisons secrètes, accords vagabonds*, Cahiers du Cinéma, 2006.

<791.430 233 092 RES>

Validation : écrit (Durée : 4h.00)

5UE5

. Approche plurielle du spectacle

Cours : 12h00 – TD : 6h00

Professeur : Françoise DUBOR

Programme : Scènes contemporaines monologales-une typologie des formes

Validation : Dossier ou exposé

. Histoire du théâtre

Cours : 12h00 – TD : 6h00

Professeur : Bernard JEANNOT

Programme : Programme : Histoire du théâtre musical, de la comédie ballet à la comédie musicale.

Ce cours se proposera de définir de manière diachronique les problématiques esthétiques et poétiques des formes de théâtre musical. Depuis les premières incursions musicales officielles en 1661, le théâtre n'a cessé d'essayer d'appivoiser la musique pour accompagner ses arguments. Vraisemblable ou parfaitement artificiel, ce mélange implique des problèmes dramaturgiques et scéniques. Après avoir observé, entre autres, les principes de la tragédie lyrique et de l'opérette, le cours se penchera plus largement sur l'esthétique de la comédie musicale et de l'opéra rock qui s'imposent comme une résurgence moderne, populaire et désacralisée des formes nées au XVIIème siècle.

Bibliographie indicative:

Histoire des spectacles, Guy Dumur (dir.), Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1965.

<790.09 HIS>

Bénédicte Louvat-Molozay, *Théâtre et musique, dramaturgie de l'insertion musicale dans le théâtre français (1550-1680)*, Champion, 2002.

<792.094 4 LOU>

Catherine Kintzler, *Poétique de l'opéra français, de Corneille à Rousseau*, Minerve, 1991.

<782.109 44 KIN>

Laura Naudeix, *Dramaturgie de la tragédie en musique*, Champion, 2004.

<792.509 03 NAU>

Alain Perroux, *La comédie musicale, mode d'emploi*, L'avant-scène opéra, 2009.

<792.55 PER>

Validation : dissertation (Durée : 4h.00)

. PPE

Cours : 01h.00

Coordination : Isabelle de VILLARS

Programme : présentation des modalités du stage (définir son stage, en lien avec le parcours,

objectifs et contenus ; modalités administratives) et suivi de la préparation du stage.

Parcours Histoire de l'art

Le Parcours Histoire de l'art permet d'acquérir un socle de connaissances en Histoire générale de l'art par l'étude des différentes périodes artistiques, des origines antiques aux pratiques contemporaines. Ce parcours s'adresse à l'étudiant qui souhaite acquérir en plus des compétences de sa mention des connaissances en esthétique et en histoire de l'art, en privilégiant les liens entre les arts ; il vise l'acquisition d'une seconde mention de licence. Cette double compétence peut être un atout pour l'entrée dans des masters privilégiant l'acquisition d'une culture générale solide, des qualités de synthèse, de rédaction et une capacité à faire dialoguer de manière transdisciplinaire les champs artistiques.

Pour obtenir une licence d'Histoire de l'art via ce parcours, l'étudiant doit suivre le parcours chaque semestre, du 1^{er} au 6^{ème}. En outre, il doit valider chaque UE du parcours Histoire de l'art avec une note égale ou supérieure à 10, afin de justifier un niveau lui permettant au bout des 3 années de licence d'entrer par validation d'acquis en L3 d'Histoire de l'art.

UE4

Histoire générale de l'art

Histoire générale de l'art

Cours : 12h – T.D. : 12h

Professeur : Marion DUQUERROY

Programme : Les avant-gardes historiques et la synthèse des arts

Le cours propose un éclairage sur l'histoire de l'art du début du XX^{ème} siècle. En croisant les approches (monographiques, comparatives, thématiques) et les angles d'analyse (historiques, sociologiques, théoriques), il s'agira de comprendre les enjeux et les contextes d'émergence du phénomène des avant-gardes. Les séances traiteront ainsi des différentes approches de la modernité que les artistes ont défendues, en revenant sur l'abstraction avec la quête du champ coloré défendue par Matisse, Delaunay et Kandinsky entre autres, le Futurisme en Italie et son pendant britannique ou encore sur la volonté d'ancrer l'art dans le réel en prônant un art total..

Bibliographie sélective :

Dada, cat.exp., Paris, Centre Pompidou, 2002.

DAVAL Jean-Luc, histoire de la peinture abstraite, Paris, Hazan, 1988.

DE CHASSEY Éric, *La Peinture efficace : une histoire de l'abstraction aux États-Unis (1910-1960)*, Paris, Gallimard, 2001.

<759.065 2 CHA>

HULTEN Pontus (dir.), *Futurisme et Futurismes*, Milan, Bompiani, 1986.

<709.040 33 FUT>

KRAUSS Rosalind, *L'originalité de l'avant-garde et autres mythes modernistes*, Paris, Macula, 1993.

<709.04 KRA>

La révolution surréaliste, cat.exp., Paris, Centre Pompidou, 2002.

<709.040 63 REV>

L'école de Paris : 1904-1929, la part de l'autre, cat. exp., Paris, MNAM, 2001.

MARCADÉ Jean-Claude, *L'avant-garde russe*, Paris, Flammarion, 1995.

<709.47 MAR>

RUBIN William, *Picasso et Braque : L'invention du cubisme*, Paris, Flammarion, 1990

Validation : dissertation ou commentaire de document (Durée : 4h.00)
--

UE5

Artiste et société

Ben Vautier parlant des phrases qu'il sème à tous vents depuis maintenant plusieurs décennies avance qu'elles « renvoient aux interrogations sur la place qu'occupent l'art et l'artiste aujourd'hui dans la société [...] Peindre dans son atelier, être un artiste maudit, c'est de l'histoire ancienne, nous sommes dans une période où l'art doit communiquer. Aujourd'hui le marketing et l'art se sont rejoints. En particulier depuis Andy Warhol, Keith Haring ou moi » (*Paris Match*, 1/09/2005). Si aujourd'hui l'artiste est compris comme une personne affranchie de la formation classique et réagissant à la société dans laquelle il vit, cette figure consciente d'elle-même n'a pas toujours été la norme, en témoigne jusqu'au 15^{ème} siècle son statut d'artisan anonyme encore prégnant. L'époque moderne et le courant humaniste apportent une première rupture avec le Moyen Age. L'artiste afin de témoigner de son temps et en devenir un acteur véritablement actif devra alors mettre en place des stratégies (protection par un mécène, concours, académies etc.). Ce cours, second volet centré sur les rapports entretenus entre artiste et société à l'époque moderne et contemporaine, interrogera les méthodes et politiques d'émancipation ainsi que les processus de légitimation, leurs enjeux et problématiques.

Bibliographie sélective :

DUFRÈNE Bernadette et GLICENSTAIN Jérôme (dir.), *Histoire(s) d'exposition(s)*, Paris, Hermann, 2016.

HASKELL Francis, *Mécènes et peintres. L'art et la société au temps du baroque italien*, Gallimard, 1991 (1963).

<759.5 HAS>

HEINICH Nathalie, *L'élite artiste : excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard, 2005.

<305.97 HEI>

MONNIER Gérard, *L'art et ses institutions en France, de la Révolution à nos jours*, Gallimard, 1995.

<706.044 MON>

SHAPIRO Meyer, *Style, artiste et société*, Paris, Gallimard, 1990.

<701 SCH>

Quel est le rôle de l'artiste aujourd'hui ? Paris, Palais de Tokyo, 2001.

<701 QUE>

WHITE Harrison et Cynthia, *La carrière des peintres au XIXe siècle. Du système académique au marché des impressionnistes*, Flammarion, 1991.

<759.409 034 WHI>

Validation : dissertation (Durée : 2h.00).
--

Muséologie

Cours : 12h – T.D. : 12h

Professeur : Mickaël DECROSSAS

Programme : De nos jours, peu de termes ont autant de pouvoirs d'évocation que le mot « musée ». En effet, celui-ci évoque aussi bien l'authenticité de certains objets, leur valeur, le poids de la tradition, le respect à l'égard du passé, un appareil législatif et réglementaire, des institutions, des usages touristiques ou savants, une architecture, un développement économique et culturel.

Pourtant, si le patrimoine au sens large du terme connaît aujourd'hui une actualité fort spectaculaire par les investissements qu'il suscite (politiques, financiers, intellectuels), son explication, sa compréhension semblent en retrait. Afin d'expliquer une part de ce patrimoine,

nous nous intéresserons donc durant ce semestre à une histoire du patrimoine dans les savoirs et les pratiques muséales de la fin du XVIII^e siècle à nos jours. Notre propos sera de montrer que les constructions et présentations muséales au cours de ces deux siècles ont figuré autant de modes de traiter le passé, des styles les plus singuliers des premiers cabinets de curiosité, à l'institution si typique de la France, où culture et politique sont intimement liées. Face à cet aboutissement, on pourra alors se poser la question de l'avenir de l'institution muséale qui, après deux siècles de maturation et de développement, arrive à un tournant de son histoire, tant par la transformation de la civilisation de la culture écrite qui est à son origine, que par l'émergence d'une nouvelle forme de musées.

Bibliographie sélective :

BABELON Jean-Pierre et CHASTEL André, *La notion de patrimoine*, Paris, 1994 (première parution dans la *Revue de l'Art*, 49, 1980)

<363.69 BAB>

GOB André et DROUGUET Noémie, *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, 2003.

<069 GOB>

MONNIER Gérard, *L'art et ses institutions en France. De la Révolution à nos jours*, Paris, 1995.

<706.044 MON>

POULOT Dominique. *Musées et muséologie*, Paris, Éditions La Découverte, coll. «Repères», 2005.

<069 POU>

POULOT Dominique, *Patrimoine et musées, L'institution de la culture*, Paris, Hachette, 2001, coll. « Carré Histoire ».

<708.409 POU>

SCHAER Roland, *L'invention des musées*, Paris, Gallimard, 1993, coll. « Découverte ».

<708 SCH>

Validation : dossier

Parcours Métiers du Secteur culturel

Le parcours « Métiers du Secteur culturel » permet d'acquérir un socle de connaissances sur les arts, institutions culturelles, leur histoire – française et européenne –, en s'interrogeant notamment sur les problématiques liées aux notions de « Patrimoine », « Médiation culturelle ». Il vise en outre à familiariser l'étudiant aux divers champs professionnels liés au secteur culturel et aux voies d'accès à ces différents métiers.

Il permet, notamment, d'acquérir un socle de connaissances pour intégrer un master lié aux métiers du secteur culturel, par exemple le Master « management de la culture : art et patrimoine, spécialité « Patrimoine, spectacle vivant et action culturelle » proposé par l'IALH.

UE4

Paragone des arts : le mythe d'Orphée

Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00

Professeur : Marie-Pierre CHABANNE

Programme : Depuis deux mille cinq cents ans, le mythe d'Orphée inspire la création artistique occidentale. Nous verrons comment a évolué au fil des siècles la légende de ce musicien prodigieux, capable d'émouvoir les pierres et de faire reculer les puissances de la mort par la beauté de son chant, et comment cette légende a été illustrée dans les différents arts : littérature, peinture, sculpture, opéra, danse et cinéma.

Quelques références culturelles :

Apollonios de Rhodes, *Les Argonautiques*, Livre I.

<210048-6>

Virgile, *Géorgiques*, livre IV, vers 453-527.

<878 VIR>

Ovide, *Métamorphoses*, Livres X et XI.

<873 OVI>

Jean-Pierre PONNELLE, *L'Orfeo* de Monteverdi (1607), film, 1978.

<DVD operas MONTEVERDI orf>

Christoph Willibald GLUCK, *Orphée et Eurydice* (1774), mise en scène de Robert Wilson, film, 2000.

Jacques OFFENBACH, *Orphée aux Enfers* (1858-1874), mise en scène de Laurent Pelly, film, 1997.

Jean COCTEAU, *Orphée*, tragédie en un acte et en prose, 1926.

Pascal QUIGNARD, *Tous les matins du monde*, Paris, Gallimard, 1991. (film Alain Corneau)

Validation : écrit –Dissertation. (Durée : 4h.00)

UE5

Introduction au monde des musées

Cours : 12h.00 ; TD : 12h.00

Professeur : Hélène JAGOT

Programme : Depuis quelques décennies maintenant, les musées ont connu une véritable

mutation structurelle qui est venu bouleverser la vision traditionnelle qu'ils offraient jusque-là. Devenus lieux d'exposition plutôt que lieux de conservation, proposant toujours plus de pédagogie autour des collections, davantage soucieux de médiation et d'éducation, ont-ils pour autant abandonnés le second fondement qui a présidé à leur création : veiller à la transmission aux générations futures des supports de notre érudition et de notre délectation ? Et qui, désormais, veille sur ce patrimoine unique ?

Au-delà de l'image totalement surannée de l'érudit veillant jalousement sur ces trésors amassés, le musée est aujourd'hui une entreprise dont les enjeux économiques et culturels sont confiés à différents acteurs qui travaillent dans l'ombre à son succès, chacun exerçant les métiers complémentaires de conservateur, de régisseur, de restaurateur ou de documentaliste.

Un bref prologue sur l'histoire de l'institution muséale et sur son évolution récente introduira à la définition de ces différents métiers, à la présentation de leur mission, de leurs actions et de leur champ de compétences qui les réunissent autour des principes de muséographie et conservation préventives des œuvres.

Bibliographie indicative :

DE BARY Marie-Odile, TOBELEM Jean-Michel (ss la dir.), *Manuel de muséographie*, Paris, Séguier, 1998.

<069 MAN>

Le renouveau des musées, La documentation française, n°910, mars 2005.

<069 REN>

POULOT Dominique, *Musée et muséologie*, Paris, La découverte, coll. Repères, 2009 (1^{ère} édition 2005).

<069 POU>

SALLOIS Jacques, *Les musées de France*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2008 (1^{ère} édition 1995).

<069.094 4 SAL>

SCHAER Rolland, *L'invention des musées*, Paris, Découvertes Gallimard, 2000.

<708 SCH>

TOBELEM Jean-Michel, *Le nouvel âge des musées*, Paris, Ed. Armand Colin, Paris, 2007.

<069 TOB>

Validation : Oral sur dossier (en cours)
--

Artiste et société

Cours : 12h.00

Professeur : Maï LE GALLIC

Programme : Organisé sur deux ans, ce cycle de cours est consacré à la dialectique artiste-société. Il portera cette année sur l'étude de ces rapports de l'Antiquité jusqu'à la fin du Moyen Âge, une période où l'artiste n'est le plus souvent qu'un artisan anonyme. Par une approche fondée sur l'étude des mentalités, pratiques et usages, nous analyserons le statut de ce créateur. Souvent ignoré par la société, nous verrons comment celui-ci développe progressivement un désir de reconnaissance qui débouchera, à la fin du Moyen Âge, sur plusieurs stratégies visant à obtenir gloire et renommée. Plus avant, le cours nous permettra d'approfondir les notions fondamentales de cette dialectique : identité (individuelle et collective), pouvoir (politique, intellectuel, économique) et légitimité.

Bibliographie sélective :

BARRAL I ALTET X. (dir.), *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, Paris,

Picard, 1983.
<709.02 ALT>

ERLANDE-BRANDENBURG A., *Le sacre de l'artiste : la création au Moyen Âge, XIVe-XVe siècle*, Paris, Fayard, 2000.
<709.02 ERL>

JOUBERT F. (dir.), *L'artiste et le commanditaire aux derniers siècles du Moyen Âge : XIIIe-XVIe siècles*, Paris, Presses de l'Université de la Sorbonne, 2001.

MIQUEL P., *Le Pouvoir et l'artiste : de Jules II à Mitterrand*, Paris, Belfond, 1994.
<306.47 MIQ>

Quel est le rôle de l'artiste aujourd'hui ?, Paris, Palais de Tokyo, 2001.
<701 QUE>

SCHAPIRO M., *Style, artiste et société*, Paris, Gallimard, 1990.
<701 SCH>

VESSILLIER-RESSI M., *La condition d'artiste : regards sur l'art, l'argent et la société*, Paris, Maxima, 1997.
<306.47 VES>

Validation : dissertation (Durée : 2h.00).
--

Parcours Métiers de l'Enseignement PLC
Professorat Lycée / Collège Lettres modernes
En collaboration avec l'IFUCOME

Ce parcours s'adresse à l'étudiant qui souhaite devenir professeur de Lettres en collège et en lycée. Il articule des enseignements liés au projet professionnel de l'étudiant (Formation à l'Analyse des Pratiques Éducatives et Didactique disciplinaire assurés par des enseignants-formateurs de l'IFUCOME des stages en milieu scolaire et des enseignements d'approfondissement académique en littérature et langue française afin de permettre à l'étudiant d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires d'une part pour intégrer un master lié à son projet professionnel et d'autre part pour obtenir un concours d'enseignement (CAPES-CAFEP ou Agrégation).

UE4

Théorie des didactiques comparées

Cours : 18h.00 – T.D. : 6h.00

Professeur : Philippe BONNETTE

Programme : Ce cours se traite des théories développées depuis 1975 sur le concept de « didactique » et étudie la variabilité des caractéristiques en fonction des disciplines enseignées dans l'Éducation nationale et des niveaux auxquels elles sont dispensées.

Validation : Écrit 4 h / 2^e session : écrit 4h

31

UE5

Ancien français

Cours : 12h.00 – TD : 6 h.00

Professeur : Hélène BIU

Programme : poursuite de la formation en phonétique, morpho-syntaxe et lexicologie, à partir d'une œuvre indiquée par l'enseignant.

Validation : écrit (Durée : 3h.00)
Traduction et questions de lexicologie,
morphosyntaxe et phonétique.

F.A.P.E.

Cours : 04h.00 – T.D. : 14h.00

Professeur : coordination IFUCOME

Programme : programme indiqué à la rentrée.

Validation : dossier

Parcours Métiers de l'Enseignement PE
Professorat des Écoles
En collaboration avec l'IFUCOME

Ce parcours s'adresse à l'étudiant qui souhaite devenir professeur des Écoles. Il articule des enseignements liés au projet professionnel de l'étudiant (Formation à l'Analyse des Pratiques Éducatives et Didactique transdisciplinaire assurés par des enseignants-formateurs de Faculté de l'Éducation), des stages en milieu scolaire et des enseignements de culture générale.

Il est, en effet, nécessaire à l'étudiant inscrit dans une licence disciplinaire d'entreprendre un travail réflexif sur les pratiques éducatives et d'ouvrir ses champs de compétence à des disciplines diverses (histoire, géographie, littérature d'enfance, biologie, mathématiques, arts plastiques, musique...) compte tenu du caractère transdisciplinaire du métier de professeur des Écoles. En outre, l'acquisition d'une culture générale sur des domaines de type anthropologique permettra à l'étudiant d'envisager sa formation et son futur métier selon des axes de réflexion élargie. La formation vise ainsi à l'acquisition d'un socle de connaissances et d'une méthodologie de travail favorisant l'entrée en master d'enseignement post-licence.

UE4

Langue française

Cours : 06h.00 – T.D. : 06h.00

Professeur : Bertrand Ham

Programme : remédiation.

Validation : écrit (Durée : 2h.00)

Mathématiques

Cours : 06h.00 – T.D. : 06h.00

Professeur : Françoise JORE

Programme : remédiation

Validation : écrit (Durée : 2h.00)

UE5

FAPE - Didactique

Cours : 06h.00 – T.D. : 12h.00

Professeurs : Françoise JORE – Véronique LE BARS

Programme : didactique de l'enseignement dans le 1^{er} degré.

Validation : dossier

Enseignement et savoirs culturels

Cours : 18h.00 – T.D. : 06h.00

Professeur : Fabienne NEAU-PAPINEAU

Le module d'enseignement et savoirs culturels, construit sur trois ans, cherche à donner des clés de compréhension des œuvres fondatrices de la culture occidentale. Cette année, les dieux et les héros des mythes grecs et romains seront abordés à travers des auteurs tels qu'Homère, Virgile ou Ovide, ainsi que des peintres, de Michel-Ange à Yves Klein, afin de mieux comprendre les différentes fonctions du mythe, ses réécritures littéraires et ses réappropriations philosophiques.

Les deux années suivantes seront consacrées à l'étude des grandes découvertes et à la problématique du voyage. L'apparition de l'alphabet et de l'écriture ouvre en effet une grande

aventure de découvertes scientifiques et techniques liées à la médecine, aux mathématiques, à la politique de la cité et à l'architecture. L'homme se projette alors vers de nouveaux horizons maritimes à l'image d'Ulysse, d'Alexandre le Grand, de Simbad le Marin jusqu'à Savorgnan de Brazza. Quels seront les apports civilisationnels liés aux échanges avec le monde oriental et le monde arabe ? Puis plus tard, ceux de l'Afrique et du Pacifique ? Comment ces voyages, réels ou imaginaires, ont-ils nourri la pensée occidentale ?

Validation : dissertation (Durée : 4h)

Parcours Métiers Gestion de l'Information et du Document

Le parcours « Gestion de l'information et du document » permet d'étudier la place de l'information dans la société, l'évolution des formes éditoriales de la diffusion des savoirs et d'acquérir des compétences professionnelles (théoriques et techniques) de l'organisation et de la gestion des ressources documentaires et de l'information aussi bien dans une bibliothèque que sur Internet.

Les enseignements, par une approche multiple et complète du champ professionnel, permettent à l'étudiant, après sa licence, de s'orienter vers un Master Professionnel des Sciences de l'Information et de la Documentation formant des spécialistes tels que documentaliste, bibliothécaire, responsable de centres de ressources documentaires, gestionnaire de ressources numériques, veilleur, webmaster, knowledge manager...

UE4 - Société de l'information

Cours : 16h

Professeur : Catherine DELMAS

Programme : connaissances théoriques du champ des sciences de l'information et présentation des différents enjeux de la société de l'information sur le plan technologique, juridique, économique.

Bibliographie sélective

BIBENT, M. *Le droit du traitement de l'information*. Paris : ADBS, 2000

<025.026 BIB>

CURIEN, Nicolas, MUET, Pierre Alain. *La société de l'information. Rapport du conseil d'analyse économique n°47*. Paris : La documentation Française, 2004

<303.483 3 SOC>

FAYET-SCRIBE, Sylvie. *Histoire de la documentation en France. Culture, science et technologie de l'information : 1895-1937*. Paris : CNRS éditions, 2000.

<025.009 FAY>

LE COADIC, Yves-François. *La science de l'information*. 3^e éd. Paris : PUF, 2004 (Que-sais-je ?)

<020 LEC>

MATTELART, Armand. *Histoire de la société de l'information*. Paris : La découverte, 2001.
(Repères ; 312)

<302.209 MAT>

Validation : écrit (Durée : 3h.00)

UE5 – Gestion des systèmes d'information

Projet professionnel de l'étudiant

T.D. : 02h

Professeur : Isabelle de Villars

Programme : présentation des modalités du stage et suivi de la préparation du stage (définir son stage, en lien avec le parcours, objectifs et contenus ; modalités administratives).

Validation : la validation du PPE se déroule à la fin du semestre 6

Informatique

T.D. : 6h

Professeur : Alexis Desjeux

Programme : modalités de création de sites web avec mise en pratique par la création d'un blog.

Validation : dossier

Gestion d'un fonds documentaire

Cours : 10h.00 - TD : 4h00

Professeur : Catherine DELMAS

Programme : constitution d'un fonds documentaire imprimé et numérique ; valorisation et médiation des ressources ; diffusion de l'information (services et de produits documentaires).

Bibliographie sélective

ACCART, Jean-Philippe et RETHY Marie-Pierre. *Le Métier de documentaliste*. 3^{ème} éd. Paris : Cercle de la Librairie, 2008

<023 ACC>

QUAIRE F., VAISSAIRE, Cl. *Les dossiers documentaires : dossier, outil, dossier produit, dossier électronique*. Paris : ADBS, 2005.

<025.5 QUA>

Validation : écrit (Durée : 2h.00)

Parcours Sciences politiques

Le Parcours « Sciences Politiques » permet d'acquérir un socle de connaissances fondamentales sur le politique, son histoire et ses mécanismes, ses liens avec des disciplines connexes afin de mettre en œuvre des outils d'analyse du monde contemporain et de former des repères intellectuels dans un monde mouvant.

Il permet, notamment, de préparer au cours des six semestres son orientation pour présenter les concours d'entrée aux écoles de journalisme ou d'intégrer éventuellement, sur présentation d'épreuves d'admission et d'un dossier, un master de sciences politiques, sous réserve d'un niveau satisfaisant, voire excellent, dans les enseignements suivis au sein du parcours.

Sans constituer une « Prépa Sciences Po », il suppose un travail personnel dense et régulier.

UE4

Institutions politiques comparées

Cours : 12h.00

Professeur : Jean FOUGEROUSE

Programme : la mondialisation conduit aussi à une accentuation de la circulation des modèles politiques nationaux. Le phénomène politique doit donc être examiné aussi dans une perspective comparée. Le cours aura ainsi pour objet d'analyser les principaux systèmes politiques étrangers, d'en cerner les caractéristiques essentielles afin de mieux distinguer les particularités des points communs entre les différents systèmes politiques nationaux.

Bibliographie indicative :

TOULEMONDE G., *Institutions politiques comparées*, Ellipses, 2006

<320.3 TOU>

36

Validation : épreuve écrite – Traitement d'une ou plusieurs question(s) (Durée : 2h.00).

Sociologie et politique

Cours : 12h.00

Professeur : Pascal LE PAUTREMAT

Programme :

Depuis qu'elle a une existence institutionnelle, c'est-à-dire depuis la fondation de l'Ecole libre des sciences politiques par Emile Boutmy à la fin du XIXe siècle, la science politique n'a cessé de s'interroger sur son identité. L'histoire de la science politique est faite de va et vient entre celles des disciplines voisines qui s'intéressent à la vie de la Cité. A la fin des années 1960, cherchant à s'émanciper du droit public, la science politique opère un premier mouvement en direction de la sociologie. Les termes de science politique et de sociologie politique deviennent alors presque synonymes. Se développe alors une science politique largement ahistorique dans ses présupposés : elle se pense comme science du présent et sert à l'établissement de lois (lois du comportement électoral, de la modernisation des sociétés, etc.). Nous tenterons donc dans ce cours de définir ce qu'est la sociologie politique.

Validation : épreuve écrite – Traitement d'une ou plusieurs question(s) (Durée : 2h.00).

UE5

Anglais

T.D : 12h.00

Professeur : Simon DUNCAN

Programme : travail oral et écrit sur la presse écrite et audio-visuelle. Enseignement exclusivement en anglais.

Validation : dossier fondé sur un contrôle continu en 1^{re} session et un oral en 2^{de} session.

Histoire du temps présent

Cours : 18h.00

Professeur : Alexandre GOODARZY

Programme :

L'actualité au Moyen-Orient : étude des rapports de forces et enjeux de pouvoirs

Validation : écrit (Durée : 4h.00)

Projet professionnel de l'étudiant

T.D. : 02h.00

Professeur : Isabelle de VILLARS

Programme : présentation des modalités du stage et suivi de la préparation du stage (définir son stage, en lien avec le parcours, objectifs et contenus ; modalités administratives).

Validation : la validation du PPE se déroule à la fin du semestre 6.

Parcours Sciences religieuses

Se renseigner auprès du secrétariat de la Faculté de Théologie

ORGANISATION DU SEMESTRE 6

ORGANISATION GÉNÉRALE ET ÉVALUATIONS DU SEMESTRE 6

	Unité d'enseignement	Cours	TD	Contrôles des connaissances	Coef.
6UE1	Littérature française	24	12	Écrit 4h Oral	3 2
6UE2	Théorie littéraire	24	12	soutenance sur mémoire	5
6UE3	Littérature générale et comparée Littérature étrangère	16 09	08 09	Écrit 4h Dossier	4 1
6UE4	Première unité du parcours choisi depuis le semestre 4 au moins			Selon le parcours suivi	5
6UE5	Seconde unité du même parcours			Selon le parcours suivi	5
6UE6	Langue vivante 1 enseignement au choix : - Ateliers et enseignements transversaux - Approches disciplinaires	18	18	Dossier/oral	3
			18		2
				Dossier	2

Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques

Semestre 6

6UE1 - Littérature française

- **Littérature du XIXe siècle**

Cours : 12h – T.D. : 6h

Professeur : Gaël PRIGENT

Programme : Joris-Karl Huysmans, *À rebours*

Le cours se propose de faire découvrir une œuvre que l'on considère comme marquante dans l'histoire de la littérature fin-de-siècle, dont elle est peut-être l'exemple le plus abouti, mais aussi dans celle de la littérature du xx^e siècle et de l'extrême contemporain. Le roman de Huysmans peut en effet se lire comme l'à rebours du naturalisme, aussi bien que comme un roman décadent, voire, déjà, comme un roman spiritualiste. Son héros, des Esseintes, annonce aussi bien le Bardamu du *Voyage au bout de la nuit*, le Roquentin de *La Nausée*, que le personnage principal d'*Extension du domaine de la lutte*. On s'attachera donc à étudier aussi bien la genèse, la construction, la thématique et les enjeux du roman, que sa réception contemporaine et postérieure.

41

Lectures complémentaires

BLOY, Léon, *Le Désespéré*, éd. Pierre Glaudes, Paris, Flammarion, coll. GF, 2010
<51705>

GOURMONT, Remy de, *Sixtine*, Saint-Lô, Le Frisson esthétique, 2005
<843.8 GOU>

HUYSMANS, Joris-Karl, *Là-bas*, éd. Daniel Grojnowski, Paris, Flammarion, coll. GF, 2004
<843.7 HUY>

RODENBACH, Georges, *Bruges-la-morte*, éd. Jean-Pierre Bertrand et Daniel Grojnowski, Paris, GF Flammarion, GF, 1998
<48671>

Validation :

- Dissertation ou commentaire composé, au choix, sur l'une des deux œuvres. Le choix porte sur l'exercice, non sur l'œuvre. (Durée : 4h.00)
- Explication de texte (préparation : 40mn., passage : 20mn.).

Littérature du XIXe siècle

Cours : 12h – T.D. : 06h

Professeur : coordination Anne Prouteau

Programme : donné par le professeur à la rentrée

Validation :

- Dissertation ou commentaire composé, au choix, sur l'une des deux œuvres. Le choix porte sur l'exercice, non sur l'œuvre. (Durée : 4h.00)

- Explication de texte (préparation : 40mn, passage : 20mn.).

6UE2 - Théorie littéraire

- **Littérature et philosophie**

Cours : 12h - TD : 06 h

Professeur : Fabrice Allaire

Programme : La Mise en scène de l'exception humaine

Au moment où les spectres de la barbarie, du radicalisme et du repli sur soi ressuscitent, métamorphosés, et viennent à nouveau nous hanter et menacer l'équilibre du monde, il semble nécessaire de réaffirmer une identité, une tradition et des valeurs fortes. De Pic de la Mirandole à Descartes, en passant par Montaigne et Rousseau, jusqu'à Sartre et Camus, les écrits à la fois littéraires et philosophiques n'ont eu de cesse que de définir un modèle, un nomos, et un combat à livrer qui ont fait l'essence de notre civilisation. Raffermer le ventre mou de l'humanisme des démocraties postmodernes, voilà l'urgence et la nécessité d'aujourd'hui ! Il faut alors, dans ce but, redéfinir clairement les devoirs de l'humaine condition. Il est temps de revisiter avec exigence et engagement notre tradition afin de ne plus accepter le laisser-aller d'un Occident qui ne croit plus en ses propres valeurs.

Corpus obligatoire :

MICHEL DE MONTAIGNE, *Les Essais*, Hatier, Collection Classiques et Cie, 1580.

Bibliographie indicative :

ABDENOUR BIDAR, *Histoire de l'humanisme en occident*, Armand Colin, 2014.

REMI BRAGUE, *Le propre de l'homme, Sur une légitimité menacée*, Champs essais, 2013.

- **Littérature et sciences humaines**

Cours : 12h - TD : 06 h

Professeur : Anne PROUTEAU

Programme : Une littérature-monde ?

Dans le contexte de la décolonisation, des écrivains et des intellectuels ont réfléchi à la notion de littérature mondiale et ont cherché à définir la place de la littérature française qui ne se serait plus réduite ni au seul espace français ni même au seul espace occidental. À l'automne 2006, une polémique se crée opposant littérature francophone à littérature monde : les grands éléments de cette querelle sont récapitulés dans un collectif *Pour une littérature-monde*, publié sous la direction de Michel Le Bris et Jean Rouaud en 2007 et plus récemment

encore *Je est un autre* publié en 2009. Pour réfléchir aux enjeux soulevés par cette polémique passionnante, le cours prendra comme corpus prioritaire des œuvres issues de l'aire géographique du Maghreb. Les étudiants rédigeront une étude critique de 6000 mots environ qui sera évaluée puis soutenue à l'oral.

Bibliographie sélective :

Daoud Kamel, *Meursault, contre-enquête*, Actes sud, 2014

<R DAO>

DJEBAR Assia, *Ces voix qui m'assiègent. En marge de ma francophonie*. Paris, Albin Michel, 270 p. Articles et interventions. 1999.

<848.03 DJE>

GLISSANT Edouard « *Tout Monde* », Paris, Gallimard, 1993

<R GLI>

TODOROV Tzvetan, *La littérature en péril*, Flammarion, coll. Café Voltaire, 2007.

<801 TOD>

Pour une littérature-monde, Sous la direction de Michel Le Bris et Jean Rouaud, Paris, Gallimard 2007

<848.99 POU>

Je est un autre, Sous la direction de Michel le Bris, Paris, Gallimard, 2009.

<844.92 JEE>

Validation :

soutenance orale d'un dossier de 6000 mots environ portant sur l'une des deux questions de théorie littéraire.

6UE3

Littérature générale et comparée

Cours : 16h – T.D. : 08h

Professeur Benoît Vanhamme

Programme : L'émancipation du personnage

Au travers de trois genres différents, théâtre, roman, cinéma, nous verrons comment des personnages se libèrent du lien qui les unissait à leur créateur et prennent leur envol dans une vie qui leur semble propre. Une exploration des relations entre le créateur et ses créatures, entre l'élaboration d'une fiction et le rapport au réel, dans une gamme qui va de l'humour à une forme de tragédie.

Œuvres au programme :

Luigi Pirandello : *Six Personnages en quête d'auteur* (*Sei Personaggi in cerca d'autore*).

Traduction française, collection Folioplus « Classiques »

Raymond Queneau : *Le Vol d'Icare*, collection Folio

Woody Allen : *La Rose pourpre du Caire*. (*The Purple Rose of Cairo*)

Validation : dissertation (Durée : 4h.00).

Littérature étrangère :

Cours : 9h – TD : 9h

Professeur : Wendy CUTLER

Programme : societies et stories British et American Novels et Plays based on historical Facts.

Validation : dossier).

6UE4 Première unités du parcours choisi

6UE5 Seconde unités du parcours choisi

6UE6

Langue vivante

T.D. : 18h.00

Professeurs :

Programme : apprentissage d'une langue vivante étrangère, à partir d'un corpus de textes littéraires ou de questions culturelles liées aux pays de la langue pratiquée.

Validation :

1^{ère} session : dossier constitué des épreuves de contrôle continu. Attention : l'assiduité au cours est obligatoire et toute absence non justifiée à l'une des épreuves de contrôle continu entraîne l'ajournement à l'ensemble du semestre.

2^{nde} session : épreuve orale à partir d'un document nouveau.

Un enseignement au choix :

▣ Ateliers et enseignements transversaux

Cours : 18h.00

Coordination : Marie-Hélène Camenen

Professeur et programme : selon l'enseignement choisi dans une liste de cours proposés par l'ensemble des instituts de l'Université.

Validation : précisée par le livret spécifique.

Rappel : deux enseignements transversaux doivent être validés au cours de la licence

▣ Approches disciplinaires

T.D. : 2 h.00

Coordination : Anne PROUTEAU

Programme : participation à des conférences et des journées d'études.

Validation :

1^{ère} session : dossier

2^{nde} session : oral sur dossier avec sujet spécifique.

PRESENTATION GENERALE DES PARCOURS

L'étudiant a fait définitivement le choix d'un parcours pour validation dans le cadre de la licence depuis le semestre 4.

Dans la mesure où les emplois du temps le lui permettent, l'étudiant peut suivre tout ou partie d'un autre parcours de son choix ; ce parcours ne sera pas validé à l'examen, mais l'étudiant pourra recevoir une attestation de suivi de parcours optionnel, sous réserve de satisfaire aux épreuves organisées spécifiquement par l'enseignant. Pour obtenir l'organisation de cette validation spécifique et cette attestation, il s'adressera directement au responsable pédagogique dans un délai d'un mois avant la fin du semestre.

Chaque parcours propose un enseignement intitulé « projet professionnel de l'étudiant », suivi dès le semestre 5 et validé au semestre 6.

Chaque parcours (programme et validation) est présenté dans les pages suivantes.

Organisation des Parcours Secondaires

Semestre 6

Arts du spectacle

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Histoire du cinéma et analyse filmique	18	06		Écrit	5
UE5	PPE – Suivi du stage	12	02	10 stage	Dossier	2
	Histoire du théâtre		06		Écrit	1
	Écritures		12		Dossier	1
	École du spectateur		06			1

Histoire de l'art

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Histoire générale de l'art	12	12		Écrit 4h	5
UE5	PPE – Suivi du stage	12	01	10	Dossier	2
	Art de l'exposition		12		Oral sur dossier	2
	Iconographie		12		Écrit 2h	1

46

Métiers du secteur culturel

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Conduite et gestion de projets culturels	12	12		Dossier	5
UE5	PPE – Suivi du stage et stage	12	01	10	Dossier	2
	Art de l'exposition		12		Oral sur dossier	2
	Iconographie		12		Écrit 2h	1

Métiers de l'Enseignement PLC (Professorat Lycée-Collège) Lettres modernes

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Didactique croisée	12	12			5
UE5	FAPE Didactique	12	06	Stage	Dossier	2
	Langue française		06		Écrit 3h	2
	Latin		06		Oral	1

Métiers de l'Enseignement PE (Professorat des Écoles)

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Langue française	06	06		Écrit 2h	2,5
	Logique	06	06		Écrit 2h	2,5
UE5	FAPE - didactique		06	stage	Dossier	3
	Enjeux disciplinaires	12	06		Oral s/ dossier	2

Métiers de l'Enseignement FLE

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Enseignement de la littérature en FLE	06	12			2.5
	Enseignement de la civilisation en FLE	06	12			2.5
UE5	Stage		06	Stage		1
	Initiation à la didactique ³	06	18		Dossier	3
	Multimédia pédagogique		18			1

Métiers Gestion de l'Information et du Document

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire TD	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Informatique documentaire et réseaux	18			Écrit 3h	5
UE5	PPE – Suivi du stage		02	stage	Dossier	2
	Management de l'information	24	06		Oral	3

Sciences politiques

UE	Enseignement	Horaire cours	Horaire T.D.	Horaire TE	Contrôle des connaissances	Coef
UE4	Communication politique	18	06		Écrit 3h	5
UE5	PPE – Suivi du stage, stage		1,5	27	Dossier	2
	Analyse de l'actualité politique	12			Dossier	1,5
	Anglais		12		Dossier (CC)	1,5

Programme des Parcours

Semestre 6

Parcours Arts du Spectacle

6UE4 Histoire du cinéma et analyse filmique

Cours : 16h00 – TD : 8h00

Professeur : Denis MELLIER

Programme : « Le Western crépusculaire ».

A partir d'un rappel des formes classiques du western hollywoodien, on s'interrogera sur la notion de *western crépusculaire* et, au-delà, des prolongements contemporains des imaginaires et des formes de ce genre.

Filmographie obligatoire :

John Ford, *La Prisonnière du désert* (1956)

John Ford, *L'homme qui tua Liberty Valance* (1962)

Sam Peckinpah, *La Horde sauvage*, (1969)

Clint Eastwood, *Unforgiven* (1992)

Jim Jarmusch, *Dead Man* (1995)

Bibliographie :

Jean-Louis Leutrat & Suzanne Liandrat-Guiges, *Western(s)*, Klincksieck, 2007.

<791.436 278 LEU>

Jean-Louis Leutrat, *Le Western : quand la légende devient réalité*, « Découverte », Galimard, 1995.

<791.436 278 LEU>

48

Validation : écrit (durée : 3h)

.6UE5 Approches plurielles du spectacle

Cours : 12h – TD : 6h

Professeur : Jocelyn Godiveau

Programme à déterminer

. Ecritures : écriture scénario

TD : 12h

Professeur : Marie-Paule MORELLINI

Programme : analyse et écriture du scénario cinématographique.

Le scénario est à la fois clé de voûte d'une industrie, objet technique et proposition artistique. De façon provocatrice, nous nierons la différence entre scénario et film terminé : le scénario est le film, comme l'esquisse est (déjà) le tableau. Il doit porter ses enjeux esthétiques, son interprétation, sa mise en scène, son rythme.

Travailler sur le scénario permet toutefois d'interroger, plus qu'à aucun autre stade de la

fabrication du cinéma, la notion de récit. Même s'il ne lui est pas propre, le cinéma, quel que soit son genre, peine à s'en dispenser. Le récit est un mode de communication dont la compréhension est globalement universelle : de là sans doute cette fausse impression qu'il nous est tous possible de produire, de façon innée, du récit. A partir d'une histoire, le scénario se construit en obéissant, sinon à des règles, du moins à des nécessités et obligations. L'approche théorique, basée sur l'analyse de films, doit permettre à l'étudiant de sortir de la passivité du spectateur pour passer à la capacité critique. Des exercices engageront de manière plus pratique sur la voie de l'écriture.

Bibliographie indicative :

Les classiques théoriques :

ARISTOTE, *Poétique*, éd. M. Magnien, Livre de poche

<185 ARI>

Nicolas BOILEAU, *L'Art poétique*, éd. S. Menant, GF

<844.4 BOI>

Pierre CORNEILLE, *Trois Discours du poème dramatique*, Préface de l'édition de 1660, éd. Louvat-Molozay, M. Escola, GF.

<842.409 COR>

Les manuels :

Michel CHION, *Ecrire un scénario*, Cahiers du cinéma, éd. 1997 ; Syd FIELD,

<791.437 CHI>

Syd FIELD, *Scénario, Les bases de la narration cinématographique*, Dixit, ESRA.

<791.437 FIE>

Les scénaristes au travail :

LUC DARDENNE, *Au dos de nos images (1991-2005)*, Points-Essais, 2008

<791.430 233 092 DAR>

Evan HUNTER, *Hitch et moi*, (sur sa collaboration avec Alfred Hitchcock) Ramsay, 2006

<791.430 233 092 HIT>

Frederic RAPHAEL, *Eyes Wide Open, A Memoir of Stanley Kubrick*, Ballantine Books, 1999

YOSHIKATA Yoda, *Souvenirs de Mizoguchi*, Petite bibliothèque des Cahiers du cinéma.

<791.430 233 092 MIZ>

Validation : dossier.

. École du spectateur

TD : 6h

Professeur : Bernard JEANNOT

Programme : initiation à l'activité critique.

Les étudiants seront amenés à assister à trois spectacles de la saison du Nouveau Théâtre d'Angers choisis en concertation entre le service culturel du théâtre, afin de se confronter à la diversité de l'offre spectaculaire actuelle. Au cours de séances de reprise, nous réfléchirons aux choix du texte ou de la thématique, de mise en scène, de direction d'acteur, d'esthétique,

d'interprétation, de manière à pouvoir produire une réflexion critique cohérente et organisée.

Bibliographie indicative :

BIET Christian, TRIAU Christophe, *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Paris, Gallimard-Folio, 2006.

<792.01 BIE>

NAUGRETTE Florence, *Le Plaisir du spectateur de théâtre*, Paris, Bréal, 2002.

<792 NAU>

Validation : dossier (élaboration d'une critique de l'un des spectacles, avec compte rendu de la séance et retour sur l'expérience).
--

. PPE

T.D. : 6h

Professeur : Isabelle DE VILLARS (coord.)

Programme :

En L3, dernière étape du PPE en licence axée sur la stratégie post licence. Il s'agit de préciser son projet professionnel, de rechercher des informations sur les masters, de mettre en cohérence ce que « je suis, je sais, je sais faire et ce que je veux faire » et enfin de formuler et argumenter sa stratégie post licence.

Validation : dossier (note composée d'un oral de 5 min devant jury et groupe + de l'évaluation du rapport de stage)

Parcours Histoire de l'art

UE4

Histoire générale de l'art

Cours : 12h– T.D. : 12h

Professeur : Juliette LAVIE

Programme : L'image au XIXe siècle. De l'unique au multiple

Ce cours sera consacré à l'image née de l'union de l'art et de l'industrie au XIX^e siècle, c'est à dire de l'image produite grâce à des procédés de reproduction mécanique tels que la lithographie et la photographie. Seront abordés les fonctions documentaires et artistiques de ces images réalisées par les artistes tels que Daumier, Corot, Manet, pour la presse, l'édition d'art, les revues illustrées. Il s'agira également d'étudier les collaborations entre artistes, graveurs, éditeurs-imprimeurs, et la circulation du produit de leurs collaborations à travers les cas du graveur Braquemond, ou du photographe Bingham. Les séances auront pour objectif tout autant de donner à voir les procédés, que de comprendre les raisons qui ont engagé les plus grands artistes du XIX^e siècle à explorer les ressources de ces médiums originaux et les conséquences de leur engagement sur l'art et le marché de l'art. En abordant l'étude de ces arts du multiple qui modifièrent le rapport des hommes à l'image, ce cours se situera à la croisée de l'histoire de l'art, de la littérature, des techniques, de l'édition et de la presse.

Bibliographie sélective :

BANN Stephen, *Parallel lines : printmakers, painters and photographers in Nineteenth century France*, New Haven, London, Yale University press, 2001.

MELOT Michel, *L'estampe impressionniste*, Paris, Flammarion, 1994.

<769.903 4 MEL>

Gérôme & Goupil, *art et entreprise*, catalogue d'exposition, Paris, RMN/Bordeaux, Musée Goupil, 2001.

Gravure ou photographie ? Une curiosité artistique, le cliché-verre, catalogue d'exposition, Association des conservateurs des musées du Nord-Pas-de-Calais, G. Gradenigo, 2007.

<769.903 4 GRA>

Daumier. *L'écriture du lithographe*, catalogue d'exposition, Paris, BNF, 2008.

<769.92 DAU>

Revue :

Les Nouvelles de l'estampe, revue française sur l'image imprimée, revue de la BNF/ et du CNL.

Etudes photographiques

En ligne sur [revues.org](https://etudesphotographiques.revues.org) : <https://etudesphotographiques.revues.org>

Validation : dissertation ou commentaire de document (durée : 4h.00)
--

UE5

Projet professionnel de l'étudiant

- T.D.: 06h00

Professeur : Isabelle DE VILLARS (coord.)

Programme :

En L3, dernière étape du PPE en licence axée sur la stratégie post licence. Il s'agit de préciser son projet professionnel, de rechercher des informations sur les masters, de mettre en cohérence ce que « je suis, je sais, je sais faire et ce que je veux faire » et enfin de formuler et argumenter sa stratégie post licence.

Validation : dossier (note composée d'un oral de 5 min devant jury et groupe + de l'évaluation du rapport de stage)

Art de l'exposition

Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00

Professeur : Mickaël DECROSSAS

Programme : Ce cours propose une réflexion sur la pratique et les multiples facettes de l'exposition à travers son histoire, de la Renaissance jusqu'à nos jours. Il s'intéresse plus particulièrement aux mutations matérielles et idéologiques subies aux XIX^e et XX^e siècles et aux nouveaux métiers qui ont vu le jour. Le but sera de faire comprendre les différentes étapes scientifiques et techniques de la conception d'une exposition et ses enjeux actuels. Ce cours se construit à travers des visites d'exposition et des rencontres avec des professionnels des musées.

Bibliographie sélective :

BARRY Marie-Odile de et TOBELEM Jean-Michel (dir.), *Manuel de Muséographie. Petit guide à l'usage des responsables de musée*, Biarritz, 1998.

<069 MAN>

DAVALLON Jean, *L'Exposition à l'œuvre : stratégies de communication et médiation symbolique*, Paris, L'Harmattan, 2003.

<069 DAV>

GOTTESDIENER Hana, *Évaluer l'exposition : définitions, méthodes et bibliographie commentée d'études d'évaluations*, Paris, 1987.

HASKELL Francis, *Le musée éphémère. Les maîtres anciens et l'essor des expositions*, trad. par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Gallimard, 2002.

<707.4 HAS>

O'DOHERTY Brian, *White Cube, l'espace de la galerie et son idéologie*, Zurich, JRP/Ringier, 2008.

<708 ODO>

L'art de l'exposition. Une documentation sur trente expositions exemplaires du XXe siècle, traduit par Denis Trierweller, Paris, 1998.

<707.4 ART>

Validation : oral sur dossier

Iconographie

Cours : 12h.00

Professeur : Maï LE GALLIC

Programme : Iconographie : Le corps

Consacré aux images du corps dans l'art ce cours aura pour objectif d'explicitier la nature polysémique de ce motif pourtant simple et en apparence univoque. En revenant sur ses représentations au cours de l'Histoire de l'art, du corps idéal et athlétique de l'antiquité au corps post-moderne, nous mettrons en évidences les sens multiples qu'il revêt autant que les idéologies dont il est le véhicule (idéal sociétal, modèle humaniste, symbolisme religieux, etc.). Omniprésent au sein de l'art occidental, l'analyse de ce motif iconographique nous permettra ainsi d'aborder quelques une des notions fondamentales de l'Histoire de l'art (le nu, le beau et le laid, le geste, la légitimité de l'œuvre, l'anatomie, etc.)

Bibliographie sélective

DIDI-HUBERMAN, Georges, *L'image ouverte : motifs de l'incarnation dans les arts visuels*, Paris, Gallimard, 2007 (coll. Le temps des images)

<704.942 DID>

BARBILLON, Claire, *Les canons du corps humain au XIXe siècle : l'art et la règle*, Paris, Odile Jacob, 2004

<704.942 09 BAR>

DALMASSO, Véronique, *L'image du corps dans la peinture toscane, v. 1300 -- v. 1450*, Rennes, PUR, 2006

<757.094 5 DAL>

LANEYRIE-DAGEN Nadeije, *L'Invention du corps*, Paris, Flammarion, 1997

<704.942 LAN>

Validation : Écrit 2h

Parcours Métiers du Secteur culturel

UE4

Conduite et gestion de projets culturels

Cours : 12h.00 ; T.D. : 12h.00

Professeur : Marie-Charlie PIGNON

Programme : Montage et suivi d'un projet de spectacle vivant

L'acte de création seul ne suffit pas à permettre la rencontre entre une œuvre et un public. Travailler auprès d'un artiste dans la réalisation de ses idées requiert autant de méthodologie que de discernement. Il s'agira dans ce cours d'avoir une vue d'ensemble sur les différentes étapes d'un montage de projet artistique. Les premières notions pour : Participer à la formulation, comprendre les enjeux artistiques, concevoir un dossier, monter une production, élaborer un budget, planifier le travail, diffuser un spectacle, accompagner une équipe en création...

Bibliographie :

PLUCHART Jean-Jacques, *L'ingénierie de projet créatrice de valeur*, Paris, Ed. de l'organisation, 2001.

<658.404 PLU>

RASSE Paul, *Conception, management et communication d'un projet culturel*, Voiron, Territorial Ed., 2012 (1^{ère} éd. 2006).

<353.721 4 RAS>

Validation : dossier

54

UE5

Projet professionnel de l'étudiant

- T.D.: 06h00

Professeur : Isabelle DE VILLARS (coord.)

Programme :

En L3, dernière étape du PPE en licence axée sur la stratégie post licence. Il s'agit de préciser son projet professionnel, de rechercher des informations sur les masters, de mettre en cohérence ce que « je suis, je sais, je sais faire et ce que je veux faire » et enfin de formuler et argumenter sa stratégie post licence.

Validation : dossier (note composée d'un oral de 5 min devant jury et groupe + de l'évaluation du rapport de stage)

Art de l'exposition

Cours : 12h.00 – T.D. : 12h.00

Professeur : Mickaël DECROSSAS

Programme : Ce cours propose une réflexion sur la pratique et les multiples facettes de l'exposition à travers son histoire, de la Renaissance jusqu'à nos jours. Il s'intéresse plus particulièrement aux mutations matérielles et idéologiques subies aux XIX^e et XX^e siècles et aux nouveaux métiers qui ont vu le jour. Le but sera de faire comprendre les différentes étapes scientifiques et techniques de la conception d'une exposition et ses enjeux actuels. Ce cours

se construit à travers des visites d'exposition et des rencontres avec des professionnels des musées.

Bibliographie :

BARRY Marie-Odile de et TOBELEM Jean-Michel (dir.), *Manuel de Muséographie. Petit guide à l'usage des responsables de musée*, Biarritz, 1998.

<069 MAN>

DAVALLON Jean, *L'Exposition à l'œuvre : stratégies de communication et médiation symbolique*, Paris, L'Harmattan, 2003.

<069 DAV>

GOTTESDIENER Hana, *Évaluer l'exposition : définitions, méthodes et bibliographie commentée d'études d'évaluations*, Paris, 1987.

HASKELL Francis, *Le musée éphémère. Les maîtres anciens et l'essor des expositions*, trad. par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Gallimard, 2002.

<707.4 HAS>

O'DOHERTY Brian, *White Cube, l'espace de la galerie et son idéologie*, Zurich, JRP/Ringier, 2008.

<708 ODO>

L'art de l'exposition. Une documentation sur trente expositions exemplaires du XXe siècle, traduit par Denis Trierweller, Paris, 1998.

<707.4 ART>

Validation : oral sur dossier

Iconographie

Cours : 12h.00

Professeur : Maï LE GALLIC

Programme : Iconographie : Le corps

Consacré aux images du corps dans l'art ce cours aura pour objectif d'explicitier la nature polysémique de ce motif pourtant simple et en apparence univoque. En revenant sur ses représentations au cours de l'Histoire de l'art, du corps idéal et athlétique de l'antiquité au corps post-moderne, nous mettrons en évidences les sens multiples qu'il revêt autant que les idéologies dont il est le véhicule (idéal sociétal, modèle humaniste, symbolisme religieux, etc.). Omniprésent au sein de l'art occidental, l'analyse de ce motif iconographique nous permettra ainsi d'aborder quelques une des notions fondamentales de l'Histoire de l'art (le nu, le beau et le laid, le geste, la légitimité de l'œuvre, l'anatomie, etc.)

Bibliographie sélective

DIDI-HUBERMAN, Georges, *L'image ouverte : motifs de l'incarnation dans les arts visuels*, Paris, Gallimard, 2007 (coll. Le temps des images)

<704.942 DID>

BARBILLON, Claire, *Les canons du corps humain au XIXe siècle : l'art et la règle*, Paris, Odile Jacob, 2004

<704.942 09 BAR>

DALMASSO, Véronique, *L'image du corps dans la peinture toscane, v. 1300 --- v. 1450*, Rennes, PUR, 2006

<757.094 5 DAL>

LANEYRIE-DAGEN Nadeije, *L'Invention du corps*, Paris, Flammarion, 1997
<704.942 LAN>

Validation : Ecrit 2h

Parcours Métiers de l'Enseignement PLC
Professorat Lycée / Collège Lettres modernes
En collaboration avec l'IFUCOME

UE4

Analyse des pratiques didactiques

Cours : 18h.00 – T.D. : 6h.00

Professeur : Philippe BONNETTE

Programme : A partir d'exemples concrets, nous analysons les modalités didactiques mises en œuvre dans les disciplines artistiques et littéraires.

Bibliographie :

Articles sur les didactiques disciplinaires.

Validation : Écrit 4 h / 2^e session : écrit 4h

UE5

FAPE - Didactique

T.D. : 06h.00

Professeur : coordination IFUCOME

Programme : travail en amont et en aval du stage effectué durant la semaine spécialisée, du Stage : du 11 au 15 mars (semaine à laquelle l'étudiant peut ajouter la semaine qui précède, en accord avec le responsable des études).

Validation : dossier – rapport de stage

Langue française

Cours : 06h.00 – T.D. : 06h.00

Professeur : Bernard Jeannot

Programme : questions de grammaire et stylistique, préparées dans le cadre des épreuves des concours CAPES, CAFEP et agrégation : la subordination.

Validation : écrit (Durée : 3h.00) Questions de langue, suivi d'un commentaire stylistique.

Latin

Cours : 6h.00 - T.D. : 6h.00

Professeur : Bertrand Ham

Programme : entraînement à la version

Validation : - 1^{ère} session : dossier constitué des travaux de contrôles continus, incluant une version en temps limité à la fin du semestre

- 2^{nde} session : oral

Parcours Métiers de l'Enseignement PE
Professorat des Ecoles
En collaboration avec l'IFUCOME

UE4

Langue française

Cours : 06h.00 – T.D. : 06h.00

Professeur : Bertrand Ham

Programme : remédiation

Validation : écrit (Durée : 2h.00)

Logique

Cours : 06h.00 – T.D. : 06h.00

Professeur : Françoise JORE

Programme : présenté par l'enseignant

Validation : écrit (Durée : 2h.00)

UE5

F.A.P.E. - Didactique

T.D.: 06h.00

Professeurs : Françoise JORE – Véronique LE BARS

Programme : travail en amont et en aval du stage effectué durant la semaine spécialisée, Stage : du 11 au 15 mars (semaine à laquelle l'étudiant peut ajouter la semaine qui précède, en accord avec le responsable des études).

Validation : dossier – rapport de stage

Enjeux disciplinaires

Cours : 12h.00 – T.D. : 06h.00

Professeur : Philippe GOMBERT

Programme : Il s'agit de donner à voir de quelle manière la sociologie propose de se saisir de l'école autrement qu'à travers nos propres yeux en tant que nous l'avons nous-mêmes expérimentés, à titre individuel comme écolier par exemple, ou ceux de l'institution. A cet égard, une histoire des formes scolaires telles que nous les connaissons aujourd'hui n'est pas inutile. Par la suite, l'examen des analyses sociologiques du fonctionnement du système scolaire français distinguera une sociologie des chances scolaires inégales et une sociologie de la socialisation scolaire : si celle-ci n'a pas, pour l'essentiel, invalidé les travaux de la première, elle a surtout permis d'éclairer l'école sous un certain nombre d'aspects demeurés dans l'ombre ; elle a permis que l'école soit véritablement envisagée comme un espace original.

Bibliographie indicative :

Bernard Convert, « Des hiérarchies maintenues. Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°149.

<ARS>

Article en ligne : http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_2003_num_149_1_2780

François Dubet, *L'école des chances*, Paris, Seuil, 2004.

<379.26 DUB>

Emile Durkheim, *L'évolution pédagogique en France*, Paris, PUF, 1990.

<370.944 DUR>

Bernard Lahire, *Culture écrite et inégalités scolaires*, Lyon, PUL, 1993.

<371.28 LAH>

Eric Maurin, *La nouvelle question scolaire*, Paris, Seuil, 2007.

<379.26 MAU>

Pierre Merle, *La démocratisation de l'enseignement*, Paris, La découverte, 2000.

<379.260 9 MER>

Jean-Manuel de Queiroz, *L'école et ses sociologies*, Paris, Nathan, 2006.

<306.43 QUE>

Jean Pierre Terrail, *De l'inégalité scolaire*, Paris, La dispute, 2002

<379.26 TER>

Validation : oral sur dossier

Parcours Métiers Gestion de l'Information et du Document

UE4

Informatique documentaire et réseaux

Cours : 18h00

Professeur : Catherine DELMAS

Programme : gestion des bases de données documentaires et gestion électronique des documents ; typologie et technologie des réseaux numériques d'information (locaux, Intranet, Internet, web 2.0, web sémantique).

Bibliographie sélective :

Dossier « Web 2.0 et information-documentation ». *Documentaliste- Sciences de l'information*, février 2009, vol. 46, n°1.

<000 RS 85>

Accès à la revue en ligne : <http://srvext.uco.fr:2063/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2009-1.htm>

MAISONNEUVE, Marc (dir). *Logiciels portails pour bibliothèques et centres de documentation*. Paris : ADBS, 2007. 215 p.

<025.04 MAI>

RINER, Alexis. *Aide-mémoire d'informatique documentaire*. Paris : éd. du cercle de la librairie, 2007.

<025.04 RIV>

AMAR, Muriel et MESGUISCH, Véronique. *Le web 2.0 en bibliothèques : quels services ? Quels usages ?* Paris : éd. du cercle de la librairie, 2009.

<025.04 WEB>

Validation : écrit (Durée : 3h.00)

UE5 - Management de l'information

- **Politique documentaire**

Cours : 18h.00 - TD : 6h

Professeur : Isabelle De VILLARS

Programme : La gestion stratégique d'une structure documentaire : elle pourra être définie par une connaissance des usagers et des politiques d'acquisition et de communication mises en place.

Bibliographie sélective :

ACCART, Jean-Philippe et RETHY Marie-Pierre. *Le Métier de documentaliste*. 3ème éd. Paris : Cercle de la Librairie, 2008

<023 ACC>

CHARENTREAU, Anne-Marie et GASCUEL, Jacqueline. *Votre bâtiment de A à Z : mémento à l'usage des bibliothécaires*. Paris : Cercle de la Librairie, 2000. 314 p.

<022 CHA>

CHEVALIER, Bernard. *Le documentaliste manager de son équipe*. Paris : ADBS, 2000

<025.1 CHE>

Dossier « Plein feux sur la veille : enjeux, pratiques et scénarios ». Documentaliste- Sciences de l'information, novembre 2008, vol. 45, n°4.

<000 RS 85>

Accès à la revue en ligne : <http://srvext.uco.fr:2063/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2008-4.htm>

LE COADIC, Yves. *Le besoin d'information : formulation, négociation, diagnostic*. 2ème éd. Paris : ADBS, 2007. 204 p.

<025.01 LEC>

WESPHALEN, Marie-Hélène. *Communicator : le guide de la communication d'entreprise*. Paris : Dunod, 2004. 446 p.

<658.45 WES>

- **Gestion de l'information**

Cours : 6h

Professeur : Catherine Delmas

Programme : étude des activités coordonnées pour orienter et contrôler un organisme en matière de gestion de l'information : veille stratégique, intelligence économique et gestion des connaissances (knowledge management).

Bibliographie sélective :

MARCON, Christian, MOIUNET, Nicolas. *Intelligence économique*. 2^e éd. Paris : Dunod, 2011. 124 p.

<658.47 MAR>

MOINET, Nicolas. *Petite histoire de l'intelligence économique : une innovation à la française*. Paris : l'Harmattan, 2010. 126 p. (Intelligence économique).

<658.47 MOI>

PRAUX, Jean-Yves. *Le manuel du knowledge management*. 3^e édition. Paris : Dunod, 2012. 514 p.

<658.403 8 PRA>

Validation : oral

Projet professionnel de l'étudiant

- T.D. : 06h00

Professeur : Isabelle DE VILLARS (coord.)

Programme :

En L3, dernière étape du PPE en licence axée sur la stratégie post licence. Il s'agit de préciser son projet professionnel, de rechercher des informations sur les masters, de mettre en cohérence ce que « je suis, je sais, je sais faire et ce que je veux faire » et enfin de formuler et argumenter sa stratégie post licence.

Validation : dossier (note composée d'un oral de 5 min devant jury et groupe + de l'évaluation du rapport de stage)

Parcours Sciences politiques

UE4

Communication politique

Cours : 18h.00 ; T.D. : 6h.00

Professeur : Pierre LEROUX

Programme : Ce cours se donne pour objectif de poser des bases de compréhension et d'analyse des phénomènes de communication politique, en partant du lien ancien de la communication politique avec l'exercice du pouvoir jusqu'aux formes modernes (communication institutionnelle, communication « de crise », conseils en communication, *spin doctors*...). Le cours comporte deux parties :

La première partie posera les caractéristiques de la communication politique à partir de quatre points :

- Le rapport communication / politique,
- La communication politique moderne, les facteurs de son développement, ses caractéristiques
- Ses acteurs,
- Ses techniques.

La deuxième partie, complétée par les travaux dirigés, sera consacrée à la représentation des acteurs politiques à la télévision à partir d'une analyse des formes du débat politique en France.

Bibliographie indicative :

RIUTORT, Ph., *Sociologie de la communication politique*, Paris, La Découverte, Repères, 2007.
<320.014 RIU>

61

GERSTLE, J., *La Communication Politique*, Paris, Armand Colin, 2004.
<320.014 GER>

Validation : écrit (Durée : 3h.00)

UE5

Projet professionnel de l'étudiant

T.D. : 02h00

Professeur : Isabelle DE VILLARS

Programme : suivi du rapport de stage.

Le lieu et les contenus du stage doivent être choisis en lien avec la mention ou le parcours suivi (en accord avec le *responsable des études*).

Attention : il est essentiel de préparer ce projet dès la fin du 1^{er} semestre, voire au tout début du second semestre. En effet, le stage doit être fondé sur des objectifs précis et suppose une convention, ce qui implique un délai de trois semaines au moins entre le dépôt du projet et le début du stage.

Validation : dossier - rapport de stage

Anglais

T.D. : 12h.00 (selon le nombre d'étudiants inscrits, communs ou non avec les L2)

Professeur : SIMON DUNCAN

Programme : pratique de l'anglais à partir de l'actualité politique des pays anglo-saxons.

Enseignement exclusivement en anglais.

Validation :

1^{ère} session : dossier fondé sur le contrôle continu.

2^{nde} session : oral.

Analyse de l'actualité politique (cours commun en L2 et L3)

Cours : 12h.00

Professeur : Jean-Sébastien LEFEBVRE

Programme : analyse de la vie politique selon un angle journalistique.

Validation : dossier pouvant intégrer un oral – Indication
fournie par l'enseignant lors du 1^{er} cours

Parcours Sciences religieuses

Se renseigner auprès du secrétariat de la Faculté de Théologie

